

Conseil de Communauté

Compte rendu succinct

Affiché au siège de
Grand Besançon
Métropole le :
22/12/2021

**Séance du Jeudi 16 Décembre 2021
qui s'est déroulée à la CCIT et en Visioconférence**

Visé par :
Le Chef de service
Gestion des Assemblées
Benjamin MARQUET

PRESENCES

Liste des présents annexée

RELEVÉ DE DECISIONS

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni le Jeudi 16 Décembre 2021 à 18 heures 00 à la CCIT et en visioconférence, sous la présidence de Mme Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole.

Après avoir entendu l'exposé des rapporteurs et en avoir délibéré, le Conseil de Communauté a pris les décisions suivantes.

Organisation de la Communauté urbaine Grand Besançon Métropole

↳ R.1 - Désignation d'un secrétaire de séance - approbation du procès-verbal de la séance du 10/11/21

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, Madame la Présidente :

- ouvre la séance du Conseil,
- procède à la vérification du quorum,
- annonce les pouvoirs reçus pour la séance,
- invite les élus potentiellement concernés par les questions de conflits d'intérêts à se signaler lors de l'examen des rapports.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- nomme Monsieur Olivier GRIMAITRE comme secrétaire de séance,
- approuve le procès-verbal du Conseil du 10/11/2021.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 120 Contre : 0 Abstention : 0 Conseillers intéressés : 0

↳ R.2 - Etat des décisions du Bureau dans le cadre de sa délégation du Conseil

Le Conseil de Communauté prend acte de la présentation des décisions du Bureau dans le cadre de sa délégation du Conseil.

↳ R.3 - Etat des décisions de la Présidente dans le cadre de sa délégation du Conseil

Le Conseil de Communauté prend acte de la présentation des décisions de la Présidente dans le cadre de sa délégation du Conseil.

↳ R.4 - Désignation des représentants de GBM dans diverses structures

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur les représentations et modifications de représentants de GBM dans diverses structures dans les conditions présentées.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 120 Contre : 0 Abstention : 0 Conseillers intéressés : 0

Commission n°01 : Relations avec les communes et avec la population et moyens des services publics

↳ R.5 - Exercice 2022 - Attributions exercées par délégation du Conseil de Communauté - Autorisation de principe accordée à la Présidente pour accomplir les actes de gestion de dette

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur les modalités d'exercice de la délégation accordée à Mme la Présidente pour accomplir les actes de gestion de dette jusqu'à la fin de l'exercice 2022 dans les conditions mentionnées.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 120

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 0

↳ R.6 - Décision modificative n°3 de 2021

A l'unanimité des suffrages exprimés, 11 abstentions, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur ces propositions de Décision Modificative n°3 pour 2021 ;
- sollicite le comptable public afin d'effectuer une opération non budgétaire débit au compte 1068 et crédit aux comptes 13912 et 13913 pour 22 932€ dans la comptabilité du budget principal afin d'annuler les reprises de subventions exécutées en 2019 et 2020 sur les itinéraires cyclables ;
- approuve l'intégration des travaux en régie de l'exercice 2021 sur le budget principal et les budgets annexes eau et assainissement.

Rapport adopté à l'unanimité des suffrages exprimés :

Pour : 109

Contre : 0

Abstention : 11

Conseillers intéressés : 0

↳ R.7 - Révision des autorisations de programme (AP) et autorisations d'engagement (AE) / crédits de paiement (CP)

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur la révision et le découpage en crédits de paiement des AP/CP suivantes :

- o « PNRU 2016-2024 » ;
- o « CAMPUS » ;
- o « Grande Bibliothèque ».

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 120

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 0

↳ R.8 - Ouverture anticipée des crédits d'investissement 2022

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur une ouverture anticipée des crédits d'investissement 2022 dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2021, dans l'attente du vote du Budget Primitif 2022.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 120

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 0

↳ R.9 - Rapport quinquennal sur les attributions de compensation liées aux transferts de compétences

Le Conseil de Communauté débat de ce rapport et prend acte de la tenue du débat.

↳ R.10 - Validation des transferts de charges 2021

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur :

- les modalités et résultats du calcul du coût définitif des services communs pour 2021 ;
- la part de ces services supportée par la Ville de Besançon pour ce même exercice, à savoir 20 357 746 € au titre des services communs et 670 554 € au titre du service Autorisations du droit des sols (ADS) ;
- l'ajustement de l'attribution de compensation « fiscale » de la commune de Saint-Vit lié à l'intégration de rôles supplémentaires.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 120

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 0

↳ R.11 - Évaluation des transferts de charges prévus en 2022

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur :

- les modalités et résultats du calcul du coût prévisionnel des services communs pour 2022 ;
- le montant prévisionnel des services supporté par la Ville de Besançon pour 2022 :
 - o Services communs : 20 071 199 € ;
 - o Service Autorisation du droit des sols (ADS) : 670 554 €.

- les ajustements des attributions de compensation liés à la variation des annuités des emprunts affectés à la compétence voirie ;
- les ajustements des attributions de compensation liés à la variation du bonus soutenabilité, conformément au principe validé par la CLECT du 26 septembre 2019 ;
- l'ajustement de l'attribution de compensation de la commune de Chalèze concernant le changement de mode de maintenance de l'éclairage public ;
- les ajustements des attributions de compensation liés à la variation du bonus ZAE, conformément au principe validé par la CLECT du 21 septembre 2017.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 120

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 0

↳ R.12 - Fixation de divers tarifs 2022 : ressources budgétaires

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur les ressources budgétaires.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 120

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 0

↳ R.13 - Actualisation de la Liste des Emplois Permanents

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur :

- la création d'un emploi d'ingénieur (Ingénieur chargé d'études), grade de référence ingénieur auprès du département des Mobilités ;
- la suppression d'un emploi de technicien (technicien spécialisé), grade de référence technicien principal de 1^{ère} classe auprès du département des mobilités ;
- la création d'un emploi de rédacteur (chargé de gestion), grade de référence rédacteur principal de 1^{ère} classe auprès du service Relations Elus ;
- la suppression d'un emploi d'attaché (chargé de mission), grade de référence attaché auprès du service Relations Elus ;
- la création d'un emploi d'adjoint technique (Conseiller du tri en habitat collectif), grade de référence adjoint technique principal de 1^{ère} classe auprès de la Direction des Déchets ;
- la modification en conséquence de la Liste des Emplois Permanents afin de tenir compte de l'évolution des besoins ;
- l'adoption de la mise à jour de la liste des emplois permanents tenant compte de l'ensemble de ces évolutions ;
- l'autorisation du recrutement d'agent(s) contractuel(s) sur les emplois créés au sein de Grand Besançon Métropole, dans le cadre de la législation en vigueur (loi n°84-53 du 26 janvier 1984) ;
- l'autorisation donnée à Mme la Présidente, ou son représentant, à signer le(s) contrat(s) à intervenir dans ce cadre.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 120

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 0

↳ R.14 - Adaptation du règlement mutualisé du Compte épargne temps

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- approuve le nouveau projet de règlement du compte épargne-temps intégrant les évolutions ci-dessus ;
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer ce règlement.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 120

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 0

↳ R.15 - Protocole unique du temps de travail - Ajustements divers.

A la majorité des suffrages exprimés, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur les ajustements techniques du protocole unique du temps de travail qui règlera l'organisation du temps de travail à Grand Besançon Métropole à compter du 1^{er} janvier 2022.

Rapport adopté à la majorité des suffrages exprimés :

Pour : 110

Contre : 9

Abstention : 1

Conseillers intéressés : 0

↳ R.16 - Télétravail Campagne 2021 Avenant n°1 au règlement intérieur du télétravail

A l'unanimité, le Conseil de Communauté approuve l'avenant n°1 au règlement intérieur du télétravail commun à la Ville de Besançon, au Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Besançon et à Grand Besançon Métropole.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 120

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 0

Commission n°04 : Transition écologique et énergétique, qualité du cadre de vie et développement durable

↳ R.17 - Syndicat Mixte des Maisons Comtoises - Accompagnement à la maîtrise d'ouvrage en phase études et travaux

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur le contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage proposé;
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer la convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 120

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 0

↳ R.18 - Comité des Œuvres Sociales Avenant n 3 à la convention 2018-2021

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur la prorogation d'un an de la convention régissant les relations entre la Ville, le Centre Communal d'Action Sociale, le Grand Besançon Métropole et le Comité des Œuvres Sociales, fixant la date de fin de la convention 2018-2020 au 31 décembre 2022 ;
- approuve l'avenant correspondant et autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer cet avenant.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 120

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 0

↳ R.19 - GeMAPI - Avis sur les nouveaux statuts de l'Etablissement public territorial de bassin (EPTB) Saône et Doubs

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur les nouveaux statuts de l'Etablissement public territorial de bassin (EPTB) Saône et Doubs.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 120

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 0

↳ R.20 - GeMAPI - EPTB Saône et Doubs - Transfert de compétence et désignation de représentants de GBM

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- confirme l'adhésion de Grand Besançon Métropole à l'EPTB Saône et Doubs ;
- se prononce favorablement sur le périmètre transféré à l'EPTB Saône et Doubs ;
- propose la désignation de représentants titulaires et suppléants au sein des instances du Syndicat.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 120

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 0

↳ R.21 - Fonds "Isolation et énergies pour les communes" - Attribution d'un fonds de concours à la commune de Roche-lez-Beaupré

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- prend connaissance du projet de la commune de Roche-lez-Beaupré ;
- se prononce favorablement sur l'attribution d'un fonds de concours d'un montant de 2 233 € à la commune de Roche-lez-Beaupré, pour la rénovation d'un logement communal ;
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer la convention annexée au rapport.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 120

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 0

↳ R.22 - Gestion des déchets 2022 : fixation des tarifs

A la majorité des suffrages exprimés, 20 abstentions, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur les tarifs 2022.

Rapport adopté à la majorité des suffrages exprimés :

Pour : 100

Contre : 0

Abstention : 20

Conseillers intéressés : 0

Commission n°05 : Mobilités, modes doux et nouveaux usages, infrastructures

↳ R.23 - Avenant n° 1 à la convention relative à la tarification TER Ginko sur le périmètre du Grand Besançon

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur l'avenant n° 1 à la convention relative à la tarification multimodale TER Ginko sur le périmètre du Grand Besançon ;

- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer l'avenant n° 1.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 120

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 0

↳ R.24 - Ressources budgétaires pour 2022 : fixation de divers tarifs pour les transports

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur les tarifs proposés.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 120

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 0

↳ R.25 - Gros Entretien et Renouvellement (GER) et surqualité de voirie - Autorisation donnée à la Présidente de signer les conventions de fonds de concours pour le programme 2021

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur l'autorisation donnée à Mme la Présidente pour signer les conventions en lien avec les fonds de concours présentés ;
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer les conventions en lien avec les fonds de concours présentés.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 120

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 0

↳ R.26 - Maintenance de l'éclairage Public - Autorisation de lancement et de signature de l'accord-cadre

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur la passation du marché public relatif à la maintenance de l'éclairage public ;
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à lancer la procédure de passation et à signer le marché avec les titulaires retenus.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 120

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 0

↳ R.27 - Travaux d'entretien courant de la voirie - Autorisation de lancement et de signature de l'accord-cadre

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur la passation du marché public relatif aux travaux d'entretien courant de la voirie ;
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à lancer la procédure de passation et à signer le marché avec les titulaires retenus.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 120

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 0

↳ R.28 - Convention relative à l'attribution d'un fonds de concours de la Ville de Besançon à Grand Besançon Métropole

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur le projet de convention relatif à l'attribution des fonds de concours de la Ville de Besançon à Grand Besançon Métropole ;
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer cette convention.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 120

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 0

↳ R.29 - Chalèze - Avenant 2 à la convention de gestion des services d'entretien - modification du régime de maintenance des équipements d'éclairage public

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur l'avenant n°2 relatif à la convention de gestion des services d'entretien dans le cadre du transfert de la compétence voirie, parcs et aires de stationnement et signalisation ;
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer la convention annexée au rapport.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 120

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 0

↳ R.30 - Réalisation du parking de covoiturage sur la commune de Marchaux-Chaudefontaine - Convention de participation financière d'APRR

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur la convention de participation financière d'APRR à la réalisation du parking de covoiturage sur la commune de Marchaux-Chaudefontaine ;

- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer ladite convention.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 120

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 0

↳ R.31 - Convention entre l'Etat et Grand Besançon Métropole - Transfert de propriété et d'entretien de voirie – Chemin de la Sagette à Mamirolle

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur le transfert de propriété du chemin de la Sagette ;
- autorise Madame la Présidente à signer la convention à intervenir avec l'Etat.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 120

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 0

↳ R.32 - Requalification des espaces publics en accompagnement du développement du quartier Vauban – Demandes de subventions

A l'unanimité, le Conseil de Communauté autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à solliciter les subventions auprès de l'Agence de l'Eau, de la Région Bourgogne Franche-Comté, et de tout autre partenaire potentiel, et à signer les éventuelles conventions à intervenir.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 120

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 0

↳ R.33 - Investissements dans les voies intercommunales - Demande de subvention auprès de l'Union Européenne

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- approuve le projet et le plan de financement prévisionnel ;
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer les éventuelles conventions à intervenir.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 120

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 0

Commission n°06 : Rayonnement, aménagement du territoire, prospective et coopérations

↳ R.34 - Elaboration du règlement et des orientations d'aménagement et de programmation du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) – Autorisation de lancement et de signature du marché public de prestations intellectuelles

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur le lancement de la procédure de passation du marché ;
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer le marché avec le titulaire retenu.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 120

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 0

↳ R.35 - Commune de Thise - Modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) - Définition des modalités de la mise à disposition du dossier au public

Le Conseil de Communauté prend acte des modalités de la mise à disposition du dossier au public de la modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Thise.

↳ R.36 - Commune de Nancray – Modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme Approbation après mise à disposition

Le Conseil de Communauté prend acte de la modification simplifiée n°1 du PLU de Nancray telle qu'elle est jointe à la délibération.

↳ R.37 - Commune de Miserey-Salines - Modification simplifiée n°3 du Plan Local d'Urbanisme - Approbation après mise à disposition

Le Conseil de Communauté prend acte de la modification simplifiée n°3 du PLU de Miserey-Salines telle qu'elle est jointe à la délibération.

↳ R.38 - Institution du Droit de Préemption Urbain (DPU) - Commune de Marchaux

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur :

- l'institution du DPU sur les zones U et AU du PLU de la commune de Marchaux ;
- la délégation de l'exercice du DPU sur ces zones à la commune de Marchaux dans les conditions définies dans la délibération du conseil communautaire du 30 mars 2017.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 120

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 0

↳ R.39 - Institution du Droit de Prémption Urbain (DPU) - Commune de Chaudfontaine

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur :

- l'institution du DPU sur les zones U et AU du PLU de la commune de Chaudfontaine ;
- la délégation de l'exercice du DPU sur ces zones à la commune de Chaudfontaine dans les conditions définies dans la délibération du conseil communautaire du 30 mars 2017.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 120

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 0

↳ R.40 - Complément au Programme de travail 2021 avec l'Agence d'Urbanisme Besançon centre Franche-Comté (AUDAB) et avenant n° 2 à la convention pluriannuelle 2020-2022

A l'unanimité des suffrages exprimés, 21 abstentions, le Conseil de Communauté :

- prend connaissance du besoin d'étude complémentaire au programme de travail AUDAB pour l'année 2021 ;
- prend connaissance de l'avenant n°2 à la convention de financement et de partenariat pluriannuelle 2020-2022 entre Grand Besançon Métropole et l'AUDAB ;
- se prononce favorablement sur la subvention complémentaire d'un montant 24 500 € modifiant le concours financier de Grand Besançon Métropole à hauteur de 414 500 € pour l'année 2021 ;
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer la convention annexée au rapport.

Rapport adopté à l'unanimité des suffrages exprimés :

Pour : 99

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 21

Commission n°07 : Proximité, santé, culture et sport

↳ R.41 - Rapport annuel d'accessibilité

Le Conseil de Communauté prend connaissance du rapport intercommunal d'accessibilité 2020 joint en annexe.

↳ R.42 - Attribution des avances sur les subventions 2022 aux pôles d'enseignement musical

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur l'attribution de cinq subventions, en tant qu'avances sur les subventions 2022, d'un montant total de 135 100 € dans le cadre du fonds d'aide aux écoles de musique, réparties comme suit :
 - o 27 020 € à AMUSO,
 - o 27 020 € au CAEM,
 - o 27 020 € à l'Ecole de musique du Plateau,
 - o 27 020 € à l'EMICA,
 - o 27 020 € à la MJC Palente Orchamps ;
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer les avenants aux conventions avec AMUSO, le CAEM, l'Ecole de musique du Plateau, l'EMICA, la MJC Palente Orchamps.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 120

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 0

↳ R.43 - CRR - Convention de partenariat pédagogique dans le cadre des classes à horaires aménagés dans les collèges

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur ce partenariat pédagogique entre le Département du Doubs, le Rectorat de l'Académie de Besançon, les collèges Victor Hugo, Denis Diderot, Clairs Soleils et le Grand Besançon Métropole,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer la convention annexée au rapport.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 116

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 4

↳ R.44 - Sport de Haut Niveau : évolution du fonds sport de haut niveau disciplines individuelles – attribution de subventions

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur l'évolution du fonds de soutien sport de haut niveau disciplines individuelles outdoor ;
- se prononce favorablement sur les subventions suivantes au titre du fonds sport de haut niveau disciplines individuelles outdoor pour la saison 2021/2022 soit :
 - o 9 750€ au Besançon BMX,
 - o 10 000€ à l'Amicale Cycliste Bisontine,

- o 10 500€ au SNB Canoë Kayak,
- o 5 250€ au Besançon Triathlon,
- o 4 250€ à Entre-Temps Escalade,
- o 2 500€ à Balise 25,
- o 5 000€ à Grand Besançon Trail Académie.

Pour : 120

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 0

R.45 - Convention de mise à disposition de la Direction des Sports auprès de Grand Besançon Métropole

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur le principe et les modalités de mise à disposition des services communaux à Grand Besançon Métropole ;
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer la convention avec la Ville de Besançon.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 120

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 0

Commission n°8 : Conseil d'exploitation de la régie d'eau et d'assainissement

R.46 - Fixation des tarifs 2022 en matière d'eau et d'assainissement

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur :

- les projets de tarifs en eau et en assainissement collectif applicables à compter du 1^{er} janvier 2022 (abonnements et parts variables en annexe 1) ;
- le maintien en 2022 des tarifs 2021 pour l'assainissement non collectif ;
- le maintien en 2022 des tarifs 2021 pour la PFAC (participation pour le financement de l'assainissement collectif) ;
- l'augmentation à 100 € HT les frais de relance pour absence de communication d'index après deux périodes consécutives de relève ;
- les tarifs des objets promotionnels proposés par le Département Eau et Assainissement.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 120

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 0

R.47 - Avenants n°5 et 6 au contrat de Délégation de Service Public d'eau potable du Syndicat Intercommunal des Eaux de la Haute-Loue

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur l'opportunité des projets d'avenants n°5 et n° 6 au contrat de délégation du service public de l'eau potable de l'ex Syndicat Intercommunal des Eaux de la Haute Loue ;
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à :
 - o signer l'avenant n°5 au contrat de délégation du service public de l'eau potable de l'ex Syndicat Intercommunal des Eaux de la Haute Loue,
 - o signer l'avenant n°6 au contrat de délégation du service public de l'eau potable de l'ex Syndicat Intercommunal des Eaux de la Haute Loue.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 120

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 0

R.48 - Conventions avec les communes et le SIVOM de Boussières pour la réalisation de missions techniques en Eau et assainissement

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur :
 - o les conventions type à passer avec les communes qui le souhaitent et le SIVOM de Boussières pour leur confier des missions techniques de proximité en eau et en assainissement,
 - o les missions des communes et du SIVOM de Boussières,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer ces conventions.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 120

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 0

R.49 - Dispositif « Solidarité Eau » - Conventionnement avec le Département du Doubs

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur l'application des conditions de mise en œuvre de la convention, dans les conditions énoncées dans la convention « Solidarité Eau » ci-jointe ;
- approuve la convention « Solidarité Eau » jointe en annexe ;

- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer avec le Département du Doubs, la convention « Solidarité Eau ».

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 120

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 0

↳ R.50 - Fourniture de polymères pour stations d'épuration - Autorisation de lancement et de signature de l'accord-cadre

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur le lancement de la procédure de passation de l'accord-cadre ;
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer l'accord-cadre avec les titulaires retenus.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 120

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 0

Commission n°02 : Innovation, attractivité, enseignement supérieur, économie, tourisme et numérique

↳ R.51 - Pépinières Palente et TEMIS Innovation – Choix du mode de gestion des pépinières d'entreprises et de l'hôtel d'entreprises

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur le choix de mode de gestion de la pépinière de Palente et de la pépinière et de l'hôtel d'entreprises de TEMIS par une concession de service public d'une durée de 5 ans du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2027,
- autorise Madame la Présidente à lancer la procédure de publicité et de mise en concurrence pour la CSP de la pépinière d'entreprises de Palente et de la pépinière et de l'hôtel d'entreprises de TEMIS Innovation.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 120

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 0

↳ R.52 - Conventionnement GBM/Région BFC relatif aux aides aux entreprises

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- proroge les dispositifs d'aides aux entreprises conjoints GBM / Région jusqu'au 31/12/2022 ;
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer les conventions à intervenir dans ce cadre.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 120

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 0

↳ R.53 - Approbation des tarifs 2022 du camping de Besançon Chalezeule

A l'unanimité, le Conseil de Communauté prend acte sur les propositions tarifaires du concessionnaire pour l'année 2022.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 120

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 0

↳ R.54 - Campus Bouloie-Temis – Autorisation de signature d'un avenant à la convention de coopération public-public pour l'émergence d'un campus du XXIème siècle à Besançon

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur l'évolution des projets et des études mis en œuvre dans le cadre de la coopération public-public par voie d'avenant;
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer l'avenant annexé au rapport.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 120

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 0

↳ R.55 - Subvention de l'Université de Franche-Comté - Contrats doctoraux

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention à hauteur de 148 080,70 € (29 616,14 € x 5 CD) à l'Université de Franche-Comté pour le financement de cinq contrats doctoraux pour l'année 2021-2022 ;
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer la convention afférente.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 116

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 4

↳ R.56 - Pôle de compétitivité - Pôle des Microtechniques – ProPulseur Accélérateur d'innovation- Financement 2021 et prorogation du dispositif sur 2022

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur le soutien de Grand Besançon Métropole au programme ProPulseur à hauteur de 35 000 € pour l'année 2021 ;
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer l'avenant n°2 à la convention cadre passée entre Grand Besançon Métropole et le PMT en date du 9 décembre.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 108

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 12

↳ R.57 - Fourniture de petits matériels informatiques et audiovisuels – Autorisation de lancement et de signature de l'accord-cadre

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur le lancement de la consultation visant à lancer l'accord-cadre relatif à la « Fourniture de petits matériels informatiques et audiovisuels » ;
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer l'accord-cadre avec les titulaires retenus.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 118

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 2

Commission n°03 : Cohésion et solidarités, habitat, logement et Contrat de Ville

↳ R.58 - Opération d'aménagement d'une aire de très grand passage à Chemaudin-et-Vaux

A la majorité des suffrages exprimés, le Conseil de Communauté :

- prend acte du coût de l'aménagement de cette aire (hors coûts des acquisitions foncières et des études préalables) qui devrait représenter un engagement financier pour Grand Besançon Métropole de l'ordre de 2,5 millions d'euros hors taxe (montant que les études auront vocation à préciser) ;
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à solliciter les éventuelles subventions auprès de l'Etat et du Conseil Départemental du Doubs.

Rapport adopté à la majorité des suffrages exprimés :

Pour : 110

Contre : 2

Abstention : 8

Conseillers intéressés : 0

↳ R.59 - Programme Local de l'Habitat – Orientations qualitatives, production de logements et macro-territorialisation.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté donne un avis favorable sur :

- les cinq orientations qualitatives fondatrices du PLH ;
- le volume de logements à produire fixé à 900 / an ;
- la macro-territorialisation proposant de répartir les objectifs à hauteur de 50 % a minima pour Besançon, 61 % pour le cœur d'agglomération incluant Besançon, 39 % a maxima devant être répartis entre les autres territoires du Grand Besançon, dans l'esprit indiqué dans le rapport ;
- le prolongement du cadre d'intervention des aides sur fond propre de Grand Besançon Métropole jusqu'à adoption du 7^e Programme Local de l'Habitat.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 110

Contre : 2

Abstention : 8

Conseillers intéressés : 0

↳ R.60 - CGLLS - Attribution d'une aide financière à la SEM Loge.GBM et présentation du protocole

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- prend acte des conditions de l'octroi d'une aide financière de la CGLLS à la SEM loge.GBM, qui sont en phase avec les engagements inscrits au PPIF de GBM et contractualisés dans le cadre de la convention ANRU ;
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant à signer le protocole dans sa version définitive tel qu'il sera rédigé par la CGLLS, et reprenant les éléments substantiels exprimés ci-dessus dans le rapport.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 107

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 13

↳ R.61 - Conventions d'Utilités Sociales des bailleurs publics - Validation pour signature

A l'unanimité des suffrages exprimés, 9 abstentions, le Conseil de Communauté :

- valide la Convention Sociale (CUS) 2021/2027 de Loge.GBM ;
- valide la Convention Sociale (CUS) 2021/2026 d'Habitat 25 ;
- valide la Convention Sociale (CUS) 2019/2025 de CDC Habitat ;
- valide la Convention Sociale (CUS) 2019/2024 d'ICF Habitat Nord-Est ;

- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer les CUS.

Rapport adopté à l'unanimité des suffrages exprimés :

Pour : 111

Contre : 0

Abstention : 9

Conseillers intéressés : 0

↳ R.62 - Convention pour la mise en œuvre d'une stratégie territoriale de résorption de la précarité énergétique (Pacte -15) - avenant n°1 de prolongation

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur le projet d'avenant n°1 de prolongation ;
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer l'avenant n°1 de prolongation à la convention annexé au rapport.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 119

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 0

Questions diverses

↳ R.63 - Vœu relatif à l'utilisation de l'écriture dite « inclusive » par Grand Besançon Métropole

A la majorité des suffrages exprimés, le Conseil de Communauté, se prononce défavorablement sur le vœu présenté.

Rapport adopté à la majorité des suffrages exprimés :

Pour : 25

Contre : 78

Abstention : 16

Conseillers intéressés : 0

Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

Séance du 16 décembre 2021

Membres du Conseil de Communauté en exercice : 123

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Mme Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports :

1,2,3,4,5,6,7,8,9,10,11,12,13,14,15,16,17,18,19,20,21,22,23,24,25,26,27,28,29,30,31,32,33,34,35,36,37,38,39,40,41,42,43,44,45,46,47,48,49,50,51,52,53,54,55,56,57,58,59,60,61,62,63

La séance est ouverte à 19h08 et levée à 22h40

Etaient présents : **Besançon** : Mme Elise AEBISCHER, Mme Frédérique BAEHR, M. Kévin BERTAGNOLI, M. Nicolas BODIN, Mme Annaïck CHAUVET, M. Sébastien COUDRY, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie ETEVENARD, Mme Sadia GHARET, M. Olivier GRIMAITRE, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Mme Marie LAMBERT, Mme Myriam LEMERCIER, M. Christophe LIME, Mme Agnès MARTIN, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, M. André TERZO, Mme Claude VARET, Mme Anne VIGNOT, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF **Beure** : M. Philippe CHANEY **Bonnay** : M. Gilles ORY **Boussières** : Mme Hélène ASTRIC ANSART **Busy** : M. Philippe SIMONIN **Chalezeule** : M. Christian MAGNIN-FEYSOT **Champagny** : M. Olivier LEGAIN **Cussey-sur-l'ognon** : M. Jean-François MENESTRIER **Deluz** : M. Fabrice TAILLARD **Devecey** : M. Michel JASSEY **Ecole-Valentin** : M. Yves GUYEN **La Vèze** : M. Jean-Pierre JANNIN **Les Auxons** : M. Anthony NAPPEZ (à partir du point 6) **Mamirolle** : M. Daniel HUOT **Mazerolles-le-Salin** : M. Daniel PARIS **Miserey-Salines** : M. Marcel FELT **Noiron** : M. Claude MAIRE **Pelousey** : Mme Catherine BARTHELET **Pirey** : M. Patrick AYACHE **Pouilley-Français** : M. Yves MAURICE **Pouilley-les-Vignes** : M. Jean-Marc BOUSSET **Pugey** : M. Frank LAIDIE (Jusqu'au point 61) **Roche-lez-Beaupré** : M. Jacques KRIEGER **Saint-Vit** : M. Pascal ROUTHIER **Saône** : M. Benoît VUILLEMIN **Serre-les-Sapins** : M. Gabriel BAULIEU **Thise** : M. Loïc ALLAIN **Thoraise** : M. Jean-Paul MICHAUD **Vieille** : M. Franck RACLOT **Villars Saint-Georges** : M. Damien LEGAIN **Vorges-les-Pins** : Mme Maryse VIPREY

Etaient présents en visioconférence : **Avanne-Aveney** : Mme Marie-Jeanne BERNABEU **Besançon** : Mme Anne BENEDETTO, Mme Pascale BILLEREY, M. François BOUSSO, Mme Nathalie BOUVET, Mme Claudine CAULET, M. Benoît CYPRIANI, Mme Karine DENIS-LAMIT, Mme Lorine GAGLIOLO, M. Abdel GHEZALI, Mme Valérie HALLER, M. Damien HUGUET, M. Aurélien LAROPPE, Mme Carine MICHEL, Mme Marie-Thérèse MICHEL, Mme Laurence MULOT, M. Maxime PIGNARD, M. Yannick POUJET, Mme Karima ROCHDI, Mme Juliette SORLIN, Mme Sylvie WANLIN **Byans-sur-Doubs** : M. Didier PAINEAU **Chaleze** : M. René BLAISON **Champoux** : M. Romain VIENET **Champvans-les-Moulins** : M. Florent BAILLY **Chemaudin et Vaux** : M. Gilbert GAVIGNET **François** : M. Emile BOURGEOIS **Geneuille** : M. Patrick OUDOT **Gennes** : M. Jean SIMONDON **Grandfontaine** : M. Henri BERMOND **Montferrand-le-Château** : Mme Lucie BERNARD **Osselle-Routelle** : Mme Anne OLSZAK **Roset-Fluans** : M. Jacques ADRIANSEN **Tallenay** : M. Ludovic BARBAROSSA **Torpes** : M. Denis JACQUIN **Venise** : M. Jean-Claude CONTINI

Etaient absents : Mme Anne BIHR **Amagney** : M. Thomas JAVAUX **Audeux** : Mme Françoise GALLIOU **Besançon** : M. Hasni ALEM, M. Guillaume BAILLY, M. Fabienne BRAUCHLI, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Julie CHETTOUH, M. Philippe CREMER, M. Cyril DEVESA, M. Ludovic FAGAUT, M. Pierre-Charles HENRY, M. Jamel-Eddine LOUHKIAR, M. Jean-Hugues ROUX, **Brillans** : M. Alain BLESSEMAILLE **Chaucenne** : Mme Valérie DRUGE **Chevroz** : M. Franck BERNARD **Châtillon-le-Duc** : Mme Catherine BOTTERON **Dannemarie-sur-Crête** : Mme Martine LEOTARD **Fontain** : Mme Martine DONEY **La Chevillotte** : M. Roger BOROWIK **Larnod** : M. Hugues TRUDET **Le Gratteris** : M. Cédric LINDECKER **Marchaux-Chaufontaine** : M. Patrick CORNE **Merey-Vieille** : M. Philippe PERNOT **Montfaucon** : M. Pierre CONTOZ **Morre** : M. Jean-Michel CAYUELA **Nancray** : M. Vincent FIETIER **Novillars** : M. Bernard LOUIS **Palise** : M. Daniel GAUTHEROT **Rancenay** : Mme Nadine DUSSAUCY **Vaire** : Mme Valérie MAILLARD **Velesmes-Essarts** : M. Jean-Marc JOUFFROY

Secrétaire de séance : M. Olivier GRIMAITRE

Procurations de vote : F.GALLIOU à C.MAIRE, M-J.BERNABEU à J-P.MICHAUD, H.ALEM à C.LIME, G.BAILLY à M.LEMERCIER, A.BENEDETTO à S.GHARET, P.BILLEREY à O.GRIMAITRE, F.BOUSSO à F.PRESSE, N.BOUVET à A.MARTIN, F.BRAUCHLI à A.POULIN, C.CAULET à J-E.LAFARGE, A.CHASSAGNE à A.TERZO, J.CHETTOUH à M.ZEHAF, P.CREMER à K.BERTAGNOLI, B.CYPRIANI à J-E.LAFARGE, K.DENIS-LAMIT à C.VARET, C.DEVESE à M.ETEVENARD, L.FAGAUT à M.LAMBERT, L.GAGLIOLO à A.POULIN, A.GHEZALI à S.COUDRY, V.HALLER à N.SOURISSEAU, P.C. HENRY à C. VARET, D. HUGUET à F. PRESSE, A. LAROPPE à A. CHAUVET, JE. LOUHKIAR à M. LAMBERT, C. MICHEL à S. COUDRY et MT. MICHEL à N. SOURISSEAU, L.MULOT à C.WERTHE, M.PIGNARD à C.WERTHE, Y.POUJET à N.BODIN, K.ROCHDI à C.BARTHELET, J-H.ROUX à N.BODIN, J.SORLIN à F.BAEHR, S.WANLIN à F.BAEHR, A.BLESSEMAILLE à J.KRIEGER, R.BLAISON à C.MAGNIN-FEYSOT, R.VIENET à C.MAGNIN-FEYSOT, F.BAILLY à O.LEGAIN, C.BOTTERON à M.FELT, V.DRUGE à P.AYACHE, G.GAVIGNET à C.BARTHELET, F.BERNARD à J-F.MENESTRIER, M.LEOTARD à J-M.BOUSSET, M.DONEY à B.VUILLEMIN, E.BOURGEOIS à D.PARIS, P. OUDOT à G.ORY, J.SIMONDON à B.VUILLEMIN, R.BOROWIK à J-P.JANNIN, H.TRUDET à P.SIMONIN, C.LINDECKER à F.LAIDIE, A.NAPPEZ (jusqu'à la question 5) à Y.GUYEN, P.CORNE à F.TAILLARD, P.PERNOT à F.RACLOT, P.CONTOZ à J-P.JANNIN, L.BERNARD à J-P.MICHAUD, J-M.CAYUELA à D.HUOT, V.FIETIER à D.HUOT, B.LOUIS à F.TAILLARD, A.OLSZAK à P.CHANEY, D.GAUTHEROT à G.ORY, N.DUSSAUCY à J-M.BOUSSET, J.ADRIANSEN à D.LEGAIN, A.BIHR à P.ROUTHIER, L.BARBAROSSA à Y.GUYEN, D.JACQUIN à M.VIPREY, V.MAILLARD à L.ALLAIN, J-M.JOUFFROY à Y.MAURICE, J-C.CONTINI à F.RACLOT.